

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTREE SEPT. 2025

à l'Ecole Intercommunale Bonnay/Mérey-Vieilley/Palise/Venise /Vieilley

Préambule : Concerne les enfants domiciliés dans l'une des cinq communes pour leur **première inscription** en Maternelle (**enfants nés en 2022**) et tout nouvel élève arrivant d'une autre école .

(ne concerne pas les enfants en poursuite de scolarité dans notre Ecole)

Protocole à suivre :

1 : Retirer dans l'une des *Mairies* de **BONNAY, VIEILLEY , MEREY-VIEILLEY PALISE** ou **VENISE** (aux heures d'ouverture du Secrétariat) ...

...une **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** , également en téléchargement sur les sites Mairie et blog de l'école (<http://prim-vieilley,ac-besancon,fr/>)

2 : Compléter cette fiche , prévoir les photocopies et documents demandés qui seront à fournir .

3 : Rapporter l'ensemble du dossier
... le Lundi **17 Mars** entre *17 h00* et *18 h 00* en Mairie de **VIEILLEY**
...ou le Mardi **18 Mars** aux mêmes horaires en Mairie de **BONNAY**.

Vous y rencontrerez le Président du Syndicat de l'Ecole qui procédera à l'inscription de l'enfant et la Directrice de l'Ecole qui entérinera son admission .

Nota : En cas de difficultés, merci de me contacter au 06 07 05 89 18.

Le Président du Syndicat de l'Ecole Intercommunale